

GARDIENS DU GYMNASSE DE THORIGNY

NOTRE SOUTIEN CONTINUE

LE MAIRE S'ENTETE

IL ne tient pas compte de la mobilisation des Thorigniensiens du 30 mai 2015 (relayée par la presse), devant le gymnase, pour s'opposer à la fin du gardiennage au gymnase.

IL ne tient pas plus compte des questions posées, par les représentants du comité de soutien et l'opposition lors des conseils municipaux de mai et juin dernier.

IL ne tient pas non plus compte de la demande de RDV des porte-paroles du comité de soutien suite à la remise de la pétition qui, à la veille des vacances, a pourtant réussi à réunir plus de 850 signatures.

IL ne tient pas plus compte de l'avis de la Commission Administrative Paritaire (CAP) départementale, instance paritaire réunissant 8 maires et 8 représentants syndicaux, du 1/07/15 qui a donné, à l'unanimité, un avis défavorable à la proposition de mutation interne faite par le maire. Une première fois, en mai, cette Commission avait déjà reporté sa décision faute d'informations suffisamment précises fournies par la mairie de Thorigny.

Bref, au-delà de ce déni complet de démocratie, qu'a fait Monsieur le Maire pendant les vacances ?

- Le 21 juillet le Maire reçoit un mail du comité de soutien, qui dit en ses termes :

« Monsieur, nous vous avons interpellé de multiples fois au sujet du gardiennage du gymnase en demandant une réunion. Le 22 mai vous aviez répondu que vous donneriez une date en réponse à notre courrier et ce en dehors de toutes pressions... Lors du conseil suivant début juillet nous sommes intervenus en ce sens et vous avez acquiescé l'engagement de votre part à une réunion avec le collectif dont vous nous donneriez la date. Lors du conseil suivant nous sommes encore intervenus en ce sens et déposé entre vos mains 850 signatures d'une pétition demandant de trouver une solution pour toutes les parties.

Nous avons laissé sciemment passer la réunion de la CAP, de manière à ne pas impacter celle-ci, et cela en toute indépendance des décisions que celle-ci avait à prendre, et qui est du ressort de la FP. Depuis, nous sommes à fin juillet 2015 et nous n'avons toujours pas de réponse quant à une réunion entre vous et le collectif de défense, peut être en aurons-nous à la rentrée 2015 en septembre?

On ne peut en effet faire fi du fait que 1 Thorignien sur 10 ait signé cette pétition et cela dans un délai relativement court, et ne pas les informer et participer aux propositions qu'il y aura à prendre en ce qui concerne les gardiens, les utilisateurs et les citoyens de Thorigny sur Marne dont vous êtes le représentant.

En espérant réponse à ce courrier recevez monsieur le maire nos salutations. »

- Dans les jours suivants, le Maire signe deux courriers confirmant la mutation interne des gardiens, ne tenant donc pas compte de l'avis défavorable de la CAP, et indiquant mettre fin à la concession du logement pour nécessité de service dans le délai légal de deux mois. Les deux gardiens du gymnase sont bien mutés !!!

Le projet du Maire de changer l'affectation des personnels communaux en charge du gardiennage des bâtiments publics reste donc complètement d'actualité. Dans le cadre d'une réorganisation de l'administration communale, il entend toujours créer un "pôle protection" et donc y muter la plupart des agents municipaux en charge du gardiennage, sous l'autorité de la policière municipale de Thorigny sur Marne.

Bref, en cette rentrée, on peut considérer qu'il n'y a plus de gardiens au gymnase de Thorigny sur Marne.

Droit dans ses bottes, M. le Maire !

Et, à la fin du mois de septembre - délai légal oblige -, la famille perd la concession de logement qu'elle avait depuis 2003, pour surveiller et entretenir le gymnase. En d'autres mots, pour veiller sur nos enfants et faciliter le bon usage de l'équipement sportif le plus fréquenté de Thorigny sur Marne.

Le comité entend poursuivre sa démarche de défense et maintien des gardiens du gymnase et les aider dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Bien entendu le comité de soutien tient à préciser que M et Mme Colin n'ont pas été associés à cette démarche qui a été engagée à l'initiative du seul comité.

Le Comité de soutien aux Gardiens du Gymnase
Thorigny sur Marne, le 31 août 2015